



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE 2019-245187

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Intitulé du poste :

Bibliothécaire (H/F)

Catégorie statutaire : A

Corps : Chargé d'études
documentaire ou équivalent

Bibliothécaire

Code Corps : CHED

Groupe RIFSEEP : 2

Domaine Fonctionnel : Culture et patrimoine

Emploi Type : Archiviste-bibliothécaire (CUL11B)

Adresse administrative de l'affectation :

Archives nationales

59, rue Guynemer – 93380 Pierrefitte-sur-Seine

Métro : Saint-Denis Université (ligne 13)

Adresse géographique de l'affectation :

Archives nationales

60, rue des Francs Bourgeois – 75 003 Paris

Métro : Rambuteau (ligne 11) – Hôtel de Ville (ligne 1)

Contexte de travail :

La bibliothèque des Archives nationales est une bibliothèque patrimoniale riche d'environ 150 000 ouvrages et de plusieurs centaines de titres de périodiques qui concernent principalement l'archivistique et les sources de l'histoire de France. Elle collabore régulièrement avec les différents départements des Archives nationales (musée, service éducatif, direction des fonds, etc.). Longtemps réservée à un usage interne, la bibliothèque s'est récemment ouverte à de nouveaux publics en intégrant le catalogue du Sudoc et en communiquant ses ouvrages en salle de consultation du site de Paris.

Le service dépend de la direction des Publics (DIRP) et se trouve placé sous la direction d'un conservateur. L'équipe est composée de 6 personnes : 2 autres bibliothécaires, 2 magasiniers et 1 secrétaire. Cette petite structure implique variété des tâches et autonomie.

La bibliothèque étant déployée dans le catalogue collectif Sudoc, le catalogage se fait sur l'interface WinIBW, ainsi que sur le logiciel Koha pour certains aspects.

Missions :

Le/La bibliothécaire sera chargé/e de mettre à disposition des lecteurs les collections en participant aux activités courantes du service et aux chantiers scientifiques nécessaires au développement de la bibliothèque et à l'accessibilité de ses collections :

- Traitement intellectuel des collections : saisie des notices dans WinIBW et Koha et coordination du catalogage au sein du service – veille documentaire et acquisitions d'ouvrages dans les domaines de l'histoire, de ses sciences auxiliaires et de l'archivistique.

- Gestion matérielle des collections : conservation préventive et curative, opérations de récolement, déplacement des fonds, etc.

- Valorisation et activités culturelles (rédaction de notices pour les réseaux sociaux, visites, animation d'ateliers , etc.)

Le/La bibliothécaire sera plus particulièrement chargé/e de coordonner la suite du chantier de rétroconversion dans le Sudoc (périodiques, fonds et collections non encore entrés dans le Sudoc) et du suivi des traitements post-production (gestion des anomalies, homogénéisation des données bibliographiques, vérification sur certains pans de collections comme les usuels par exemple, etc).

L'ensemble des personnels scientifiques de la DIRP est tenu d'assurer des permanences dans la salle de consultation des archives de Paris. Les agent.e.s peuvent être appelé.e.s, occasionnellement, à travailler sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

- Expertise dans la gestion des collections d'ouvrages en bibliothèque spécialisée ou universitaire
- Maîtrise des normes de catalogage (ISBD, Unimarc , FRBR) et des principes d'indexation (Rameau).
- Maîtrise du catalogage dans WinIBW.
- Compétences rédactionnelles.
- Intérêt pour les documents patrimoniaux.
- Connaissance appréciée du milieu des archives.

Savoir-faire :

- Capacité à définir des objectifs et à s'y tenir.
- Goût pour le travail en équipe à petit effectif.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'accueil.

Savoir-être :

- Aptitude au travail en équipe
- Capacité d'initiative et d'autonomie, associée à une capacité de restitution à ses partenaires et à sa hiérarchie
- Adaptabilité

Environnement professionnel :

L'action du service à compétence nationale (SCN) des Archives nationales s'inscrit dans le cadre de la politique générale définie par le Service interministériel des archives de France auquel il est rattaché, Art. R. 212-8 du code du patrimoine. Ce service constitue avec le SCN des Archives nationales d'outre-mer, le SCN des Archives nationales du monde du travail et les services départementaux d'archives, le réseau des services publics d'archives en France. Les Archives nationales conservent les archives des services centraux de l'État depuis le Moyen Âge, ainsi que le minutier central des notaires de Paris et de nombreux fonds d'origine privée. Érigées en service à compétence nationale en 2006, les Archives nationales ont franchi une étape essentielle de leur refondation avec l'achèvement, en 2012, de la construction du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, siège de l'institution, qui a ouvert ses portes au public le 21 janvier 2013, après le déménagement de 200 km linéaires en provenance du site de Paris. Confortées dans leurs missions par l'adoption d'un programme scientifique, culturel et éducatif enrichi, les Archives nationales ont été dotées de moyens humains renforcés et d'une nouvelle organisation qui favorise l'exercice de leurs missions. Le déploiement d'un système d'information archivistique (SIA) commun aux trois sites, a complété cette évolution. Il permet de gérer les fonds depuis leur collecte jusqu'à leur communication. Les Archives nationales, compte tenu de la fermeture annoncée du site de Fontainebleau à l'horizon 2020 vont se redéployer sur leurs deux sites de Pierrefitte-sur-Seine et de Paris. La fermeture du site de Fontainebleau implique notamment le déménagement de près de 80kml d'Archives vers le site de Pierrefitte-sur-Seine (2019-2020) et le transfert du département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles vers le site de Paris (fin 2018).

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site internet des Archives nationales : www.archives-nationales.culture.gouv.fr

Au sein des Archives nationales, la direction des publics est chargée en lien avec les autres directions :

- de la gestion des salles de lecture et de la bibliothèque ;
- de l'orientation des chercheurs et de la communication des documents ;
- de la mise en valeur des fonds et des biens protégés au titre des monuments historiques dont les Archives nationales ont la charge ;
- des actions de sensibilisation à la valeur civique et historique des documents d'archives en direction de tous les publics et, en particulier, du jeune public ou des publics éloignés de l'offre culturelle ;
- de l'activité des espaces muséographiques.

Au sein de la direction des publics, le service de la bibliothèque gère les fonds de bibliothèque et de documentation des sites.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : Le/La bibliothécaire est placé/e sous la responsabilité directe du/de la conservateur/trice, responsable de la bibliothèque.

Liaisons fonctionnelles : Dans le cadre de ses missions, le/la bibliothécaire est conduit/e à travailler avec l'ensemble des directions et départements des Archives nationales.

Profil du/de la candidat/e recherché/e :

Professionnel/le des bibliothèques et de la documentation ayant déjà travaillé dans des collections universitaires ou patrimoniales et pratiquant l'environnement Sudoc.

Qui contacter ?

Informations :

Le responsable du service de la bibliothèque : Monsieur Philippe NIETO,
philippe.nieto@culture.gouv.fr, téléphone : 01 40 27 61 31

La responsable du service des ressources humaines : Madame Audrey GEORGETTI,
audrey.giorgetti@culture.gouv.fr, téléphone : 01 75 47 20 58

Envoi des candidatures :

Avant la fin de validité ou au plus tard le dernier jour de validité du poste sur la BIEP, les candidats doivent adresser leur candidature à :

Monsieur Nicolas Houzelot
Directeur par intérim des Archives nationales
59 rue Guynemer
90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex

Une copie de la candidature (lettre + CV) **doit obligatoirement** être adressée par le candidat :

- par courriel, à ces deux adresses :

candidature.dgp@culture.gouv.fr et srh.archives@culture.gouv.fr en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche PEP n ° 2019-XXX),

- par courrier, au Ministère de la culture, « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) », 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 07/08/2019

